

### **OBJECTIFS**

- Comprendre les enjeux liés à l'alcool au travail.
- Identifier les facteurs de risque, les contextes favorisant la consommation et les signaux d'alerte.
- Faire le point sur la réglementation : obligations, responsabilités, prévention

Pour votre établissement :

- Réduire les comportements à risques
- Changer les habitudes de vos agents
- Transmettre une prise de conscience sur les dangers de l'alcool

### **DUREE**

- Théorie : présentation collective de 1h30 min
- Mise en pratique



### **CONTENU DE LA SENSIBILISATION**

Théorie :

- Les effets de l'alcool sur le corps humain.
- La tolérance individuelle.
- Le risque d'accident en cas d'absorption même modérée d'alcool.

Mise en pratique :

- Un atelier dynamique et ludique
- Simulation dans un état d'ébriété, en exposant les participants à une situation réelle.

### **ORGANISATION**

Le CDG intervient avec son matériel : ordinateur et vidéoprojecteur.

La collectivité met à disposition une salle où l'on peut projeter un diaporama.

La présence d'un responsable et/ou référent prévention de la collectivité est conseillée.